

Textes

Translittération de l'arabe

L'orthographe usuelle de certains mots arabes passés dans l'usage sera conservée, tels que *cadi*, *djebel*, *djihad*, *émir*, *fondouk*, *fatwa*, *mufti*, *oued*, *ouléma*, *souk* ou *vizir*.

Tous les autres mots devront être transcrits selon le système détaillé dans le tableau ci-dessous et suivis de leur traduction entre guillemets à l'intérieur de parenthèses.

Le pluriel sera marqué par l'ajout d'un « s » au singulier arabe, composé en romain après un trait d'union (*ḥāfiṣ-s* ; *muḥtasib-s* ; *sayyid-s*), sauf pour certains mots comme *aḥkām*, *quṣūr*, *nawāzil* ou *tabaqāt* dont l'usage du pluriel arabe est le plus courant.

Le *tā'* *marbūṭa*, caractérisé par la terminaison du féminin *-a*, ne se manifeste que dans le contexte d'un état d'annexion (*idāfa*), auquel cas il est transcrit par *-at* (*laylat al-qadr*).

Pour faciliter la lecture dans le cas d'un ouvrage spécialisé, un glossaire des termes arabes utilisés pourra être placé en fin de volume.

— <figure> —

TRANSCRIPTION	LETTRE ARABE	TRANSCRIPTION	LETTRE ARABE
' (sauf à l'initiale)	ء	ḍ	ض
b	ب	ṭ	ط
t	ت	ẓ	ظ
ṭ	ث	'	ع
ğ	ج	ğ	غ
ḥ	ح	f	ف
ḫ	خ	q	ق
d	د	k	ك
ḍ	ذ	l	ل
r	ر	m	م

z	ز	n	ن
s	س	h	هـ
š	ش	w	و
ṣ	ص	y	ي
Voyelles longues		Voyelles courtes	
ā	ا / آ	a	ا
ī	ي	i	ي
ū	و	u	و
Gémination			
ww	وَّ	yy	يَّ
Diphtongues			
aw	اَوْ	ay	اَيَّ

– </figure> –

L'article défini ال (transcrit « al- ») est associé au mot déterminé par un trait d'union.

Il n'est pas assimilé par les lettres solaires (telles que *al-šams* ou *al-qamar*).

Il ne prend la majuscule qu'en début de phrase.

Dans le cas d'un nom propre ou du premier terme d'un titre, seule la partie déterminée par l'article prend la majuscule (al-Andalus).

Il n'est pas pris en compte pour l'organisation alphabétique des bibliographies ou des index (par exemple, al-Ġazālī sera indexé sous la lettre G).